

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

Par décision de Son Eminence le Cardinal Archevêque :
M. l'abbé OVIDE LAROCHELLE, vicaire à Saint-Ambroise de
la Jeune-Lorette, a été nommé curé de Sainte-Christine.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

*Intention générale de juin approuvée et bénie par
Notre Saint-Père le Pape*

LE DÉCRET SUR LE DEVOIR DE FAIRE COMMUNIER LES ENFANTS

Le décret du 8 août 1910 établit que "l'âge de discrétion, aussi bien pour la communion que pour la confession, est celui où l'enfant commence à raisonner, c'est-à-dire vers sept ans, plus ou moins".

Ce décret libérateur, qui remettait en honneur l'ancienne pratique de l'Eglise, admet l'enfant à la communion à un âge où sa fragilité a un pressant besoin de cette nourriture divine pour se maintenir dans la grâce, et pour faire croître les germes de vertu surnaturelle déposés en lui par le baptême.

Le décret de Pie X ne fixe pas seulement l'âge d'admission à la communion, il insiste encore sur la nécessité pour l'enfant de communier souvent après sa première communion.

D'après le Cardinal Gennari, pèchent contre cette prescription : a) les parents qui n'ont cure de faire communier leurs enfants souvent, et si possible, chaque jour ; b) les confesseurs qui n'exhortent pas, n'aident pas à l'accomplissement de ce précepte ; c) les éducateurs qui font preuve, à ce sujet, d'indolence ou de mauvais vouloir ; d) les curés qui en public et en particulier ne portent point les enfants à la communion fréquente.

"Tous ces devoirs ont leur raison d'être dans le besoin qu'a l'enfant de croître en Jésus-Christ, d'éviter le mal, de progresser en vertu."

OFFRANDE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous imolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre en particulier pour que soit observé fidèlement le décret sur la communion des enfants.

Résolution apostolique : Je me ferai un devoir de pousser autour de moi, les enfants à la communion fréquente.